



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMUSTAUSOU
Séance du 17 septembre 2026

Date de convocation : 11 septembre 2026

Date d'affichage : 18 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 22

Absents : 05

Ayant donné procuration : 03

Votants : 25

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL ; Mme Véronique FABRE ; Mme Sylvie VALLES ; Mme Hélène RIGAUD ; M. Thierry BENNES ; Mme Eliane PUJOL ; M. Thierry ORMIERES ; M. Jean-Louis BASSO ; M. Alain ROSSET ; Mme Claire ALABERT ; Mme Bernardette GAGLIAZZO ; M. Claude TONELLO ; M. Rémi Galfano ; Mme Florence DELAUR ; M. Bruno ALLART ; Mme Laurence HOVINGA ; Mme Bahia GHRAIRI ; M. Emmanuel GARCIA ; Mme Marion LABADIE ; M. Julien ROUDEAU ; Mme Laura BISSUEL ; Mme Solen JAUMIER.

Absents excusés : M. Patrick MERCERON ; M. Jean-Louis BIZOT ; M. Carlos MARTINEZ ; Mme Marie-Emilie GUERRERO ; M. Gauthier MESA.

M. Patrick MERCERON ; M. Jean-Louis BIZOT ; Mme Marie-Emilie GUERRERO, ont donné procuration respectivement à M. Bruno GIACOMEL, Mme Eliane PUJOL et Mme Véronique FABRE, conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Hélène RIGAUD est élue secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

- 1- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – SOLIDARITE EN FAVEUR DE LA COMMUNE DE POMAS – TORNADE DU 24/08/2026 – DISPOSITIF AMA « SOLIDARITE POMAS/TORNADE AOUT 2026 » ;**
- 2- DECISION MODIFICATIVE N° 8 ET MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME – BUDGET COMMUNE ;**
- 3- VERSEMENT DE LA PRIME ANNUELLE 2026 AUX AGENTS COMMUNAUX ;**
- 4- PARTENARIAT AVEC L'ETAT (DDTM) CONCERNANT LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT ;**
- 5- RETROCESSION D'UNE CAVURNE DANS LE CIMETIERE COMMUNAL ;**
- 6- ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE CADASTREE A LA SECTION AV N° 206 et D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE A LA SECTION AV N° 377 ;**
- 7- INCORPORATION DES PARCELLES COMMUNALES CADASTREE A LA SECTION AV N° 456 et AV N° 457 DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ;**
- 8- REGULARISATION DES MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX D'ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES A LA SECTION AR N° 3, AR N° 9 et AA N° 175 – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ACTE DE QUITTANCE ;**
- 9- MISE A JOUR DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE, ;**
- 10-CESSION D'UNE BANDE DE TERRE DE LA PARCELLE COMMUNALE AV N° 355.**

Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés à l'unanimité des membres présents
Par 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention